



Strasbourg, le 31 août 2022

**Alsace Nature**

8 rue Adèle Riton  
67000 Strasbourg  
Tél : 03.88.37.07.58

[siegeregion@alsacenature.org](mailto:siegeregion@alsacenature.org)

[www.alsacenature.org](http://www.alsacenature.org)

Nos réf. :

Vos réf. :

Suivi par : Michèle GROSJEAN

Objet : Dossier EcoRhena

**Monsieur Louis LAUGIER**

**Préfet du Haut-Rhin**

**7, rue Bruat**

**B.P. 10489**

**68020 COLMAR Cedex**

Monsieur le Préfet,

Comme vous le savez, notre association s'est beaucoup investie dans le travail post-Fessenheim pour faire de la fermeture de la centrale nucléaire une réelle opportunité pour le territoire en le positionnant vers l'avenir. Dans ce cadre la démarche innovante de prise en compte des enjeux naturalistes par une séquence ERC, qu'il convient de souligner, nous paraissait mettre ce projet dans une vision résolument tournée vers de nouveaux défis.

L'obstination à vouloir poursuivre l'histoire nucléaire en développant un techno-centre de traitement des éléments contaminés des centrales nucléaires venant ainsi à condamner l'attractivité de la zone EcoRhéna pour des entreprises de pointe, nous a conduit à quitter, à contre cœur, le comité EcoRhéna .

Aujourd'hui, nous sommes à l'aube du démarrage des travaux de la zone EcoRhéna. Cette dernière prévoit, comme nous l'avons souligné dans notre contribution à l'enquête publique, une plateforme « Roll & Roll » qui ne se justifie que par l'existence de ce projet de techno-centre.

L'abandon de ce dernier libérerait de fait de l'espace dans la future zone, qui plus est en lien avec le Rhin, et permettrait de fait l'accueil d'entreprises vertueuses en lieux et place du « vieux » nucléaire.

Par ailleurs, nous constatons avec désolation que le défrichement de la totalité de la zone est d'ores et déjà prévu. Même si ces méthodes ont été pratiquées durant des décennies, il nous apparaît, au regard des semaines de chaleur et de sécheresse que nous venons de passer et des effets directs du changement climatique que nous vivons, que le prélèvement de forêts, qui conduit à la libération de carbone, à réduire la capacité de rétention d'eau des milieux, au développement d'espèces exotiques, etc. est une idée pour le moins passéiste.

En effet, si nous comprenons le besoin de viabilisation de la zone, cela n'induit pas le défrichement de la totalité des parcelles. Dans l'attente des potentiels preneurs de chaque lot, une conduite de projet permettant aux entreprises de venir positionner leur

implantation au regard de la végétation existante nous paraît bien plus opportune que de rester dans un modèle faisant table rase de la nature existante.

**Ainsi, nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour que ces milieux, même s'ils doivent *in fine* être sacrifiés, puissent, le temps de trouver preneur des parcelles, poursuivre leurs services rendus gracieusement à la fois sur les enjeux climatiques, sur l'eau et bien entendu sur la biodiversité.**

En espérant être entendue pour garder à ce dossier un rôle précurseur, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Michèle GROSJEAN  
Présidente de la Fédération  
Alsace Nature

